

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT
DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION

Formules pour les rapports à présenter en application de l'article 7

NOM DE L'ÉTAT [PARTIE] : FRANCE

DATE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT :

AUTORITÉ À CONTACTER :

(Nom, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique)
(UNIQUEMENT À DES FINS DE CLARIFICATION)

Formule A Mesures d'application nationales

Art. 7, par. 1 "Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur :

a) Les mesures d'application nationales visées à l'article 9."

Nota bene : Conformément à l'article 9, "chaque État partie prend toutes les mesures législatives, réglementaires et autres, qui sont appropriées, y compris l'imposition de sanctions pénales, pour prévenir et réprimer toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention, qui serait menée par des personnes, ou sur un territoire, sous sa juridiction ou son contrôle".

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

Mesures	Renseignements supplémentaires (par exemple, date effective de mise en oeuvre et texte législatif joint)
<p>1/ Mesures préliminaires (pour mémoire)</p> <ul style="list-style-type: none">- Initiative française de demander la révision du protocole II de la Convention de Genève de 1980.- Moratoire unilatéral de la France sur les exportations de mines antipersonnel.- Extension du moratoire unilatéral de la France à la production de mines antipersonnel.- Engagement de la France à réduire son stock de mines antipersonnel.- Création d'un comité interministériel restreint. <p>2/ Mesures législatives</p> <ul style="list-style-type: none">- Loi d'autorisation de ratification de la Convention d'Ottawa (suivie d'une décision du pouvoir exécutif de ratification par la France et dépôt des instruments de ratification de la Convention d'Ottawa, auprès de son dépositaire, le Secrétaire général de l'ONU).- Loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel; il s'agit d'une loi interne d'application, prévoyant des sanctions pénales en cas d'infraction. Elle prévoit également les modalités d'accueil et d'accompagnement des missions étrangères de contrôle. <p>3/ Mesures d'application</p> <ul style="list-style-type: none">- Directive du chef d'état-major des Armées relative aux mines antipersonnel.	<ul style="list-style-type: none">• Année 1993• 13 février 1993• 25 septembre 1995• septembre 1996• 9 décembre 1996• Loi 98-542 du 1^{er} juillet 1998, ratifiée le 23 juillet 1998• Loi 98-564 du 8 juillet 1998, insérée au code de la défense, partie 2, livre III, titre IV, chapitre 3• 12 novembre 1998• Décret 99-357 du 10 mai 1999,

- Décret pour l'application de l'article 7 de la loi du 8 juillet 1998 citée ci-dessus.
- Décret instituant une commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel.

4/ Mesures nominatives

- Arrêté portant sur la nomination des membres de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel

inséré au code de la défense

- Décret 99-358 du 10 mai 1999, inséré au code de la défense

- Arrêté du 19 juillet 2017

Formule D Mines antipersonnel conservées ou transférées

Article 7, paragraphe 1 «Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur:

- d) Les types et quantités et, si possible, les numéros de lot de toutes les mines antipersonnel conservées ou transférées pour la mise au point de techniques de détection des mines, de déminage ou de destruction des mines et pour la formation à ces techniques, ou bien celles transférées dans un but de destruction, de même que les institutions autorisées par un État partie à conserver ou à transférer des mines antipersonnel conformément à l'article 3.».

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

1a. **Renseignements obligatoires:** Mines conservées pour la mise au point de techniques et pour la formation (art. 3, par. 1)

Institution autorisée par l'État partie	Type	Quantité	Lot	Informations complémentaires
DELEGATION GENERALE POUR L'ARMEMENT (DGA)	Mine antipersonnel métallique bondissante Modèle 51M 55, allumeur à traction pression métallique Modèle 54 M58 2 détonateurs d'usage général	101	3 ARS 68	
		67	1 EMS 71 R	
		120	16 ARS 62	
		108	2 ARS 68	
		4	2 AMS 71 R	
		120	21 ARS 66	
		53	24 ARS 66	
		115	3 ARS 62	
		114	31 ARS 66	
		120	44 ARS 66	
		6	46 ARS 62	
		120	7 ARS 66	
		120	8 ARS 66	
		TOTAL	1168	
	Mine antipersonnel métallique bondissante Modèle 51M 55 sans allumeur		24 ARS 66	

**DELEGATION
GENERALE
POUR L'ARMEMENT
(DGA)**

	1		
TOTAL	1		
Mine antipersonnel à effet dirigé Modèle F1	74	1 SAE 76	
	10	12 SAE 80	
	120	15 SAE 80	
	120	2 SAE 78A	
	120	2 SAE 79	
	120	3 SAE 78	
	120	3 SAE 80	
	143	3 SAE 83	
	9	4 SAE 76	
	120	4 SAE 78	
	120	5 SAE 76	
TOTAL	1076		
Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, allumeur à pression indétectable Modèle 59, détonateur R54 (vert armée)	150	139 SAE 62	
	150	151 SAE 62	
	129	16 SAE 62	
	100	36 SAE 61	
	150	55 SAE 61	
	65	57 SAE 61	
TOTAL	744		
Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, sans détonateur	7	36 SAE 61	
TOTAL	7		
Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, sans allumeur	1	36 SAE 61	
TOTAL	1		
Mine antipersonnel fixe détectable à			

**DELEGATION
GENERALE
POUR L'ARMEMENT
(DGA)**

volonté, Modèle 59, allumeur à pression indétectable Modèle 59, détonateur R54 (sable)	120	30 SAE 62
TOTAL	120	
Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, allumeur à pression indétectable Modèle 59, détonateur indétectable Modèle 66 (vert armée)	435	3 SAE 64
TOTAL	435	
Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 61 (piquet piège), allumeur à pression indétectable Modèle 59, 2 détonateurs indétectables Modèle 66 (vert armée)	11	3 SAE 69
TOTAL	11	
TOTAL mines de conception Française	3563	
MRUD (origine : Yougoslavie)	21	non loti
N°4 sans allumeur (origine : Israel)	1	non loti
P 40 (origine : Italie)	2	non loti
PMA 2 sans allumeur (origine : Yougoslavie)	6	non loti
PMA 3 (origine : Yougoslavie)	4	non loti

**DELEGATION
GENERALE
POUR L'ARMEMENT
(DGA)**

PMR 3 lisse sans allumeur (origine : Yougoslavie)	20	non loti
PMR 4 (origine : Yougoslavie)	10	non loti
DM11 (avec allumeur séparé)	1	non loti
PROM 1 sans allumeur (origine : Yougoslavie)	2	non loti
Valmara 69 démontée sans amorçage (origine : Italie)	1	non loti
VAR 40 (origine : Italie)	1	non loti
YM 1 (origine : Iran)	3	non loti
Valmara 69 sans amorçage (origine : Italie)	1	non loti
PROM KD (origine : Yougoslavie)	1	non loti
P4 MK 2 (origine : Pakistan)	2	non loti
P5 MK 1 (origine : Pakistan)	2	non loti
Z1 type Claymore (origine : Zimbabwe)	1	non loti
PMR 2A (origine : Ex - Yougoslavie)	118	non loti
YM-1B (origine : Iran)	5	non loti
PPMi-SR	2	non loti
TYPE 72A	1	non loti
CIL 2000 sans allumeur	3	non loti

P4 MK1 (origine : Pakistan)	2	non loti
PFM-1S (origine : Russie)	52	non loti
TAB-1 Complète (origine : Brésil)	2	non loti
EFDR NR 269 (origine : Autriche)	1	non loti
PMN 2A (origine : Russie)	54	non loti
YM-1 (origine : Iran)	30	non loti
YM-1 Sans détonateur (origine : Iran)	23	non loti
'Copie' PMN sans amorce ni détonateur	1	non loti
YM-1 avec allumeur séparé (origine : Iran)	1	non loti
CLAYMORE HAMDY Sans Allumeur (origine : Egypte)	2	non loti
VS 50 sans amorçage (origine : Italie)	2	non loti
TOTAL mines d'origine étrangère	378	

TOTAL GENERAL	3941
----------------------	-------------

1b. **Renseignements facultatifs:** (Action n° 54 du Plan d'action de Nairobi)

Objectif	Activé/projet	Renseignements supplémentaires (Description des programmes ou activités, leurs objectifs et les progrès accomplis, les types de mines, les délais, s'il y a lieu, etc.)
SANS OBJET		«Renseignements sur les plans qui exigent la rétention de mines pour la mise au point de techniques de détection des mines, de déminage ou de destruction des mines et pour la formation à ces techniques» et renseignements «sur l'utilisation effective des mines conservées et les résultats de cette utilisation».

NOTE: Chaque État partie devrait fournir des renseignements sur ses plans et ses activités futures, s'il y a lieu; il conserve le droit de modifier ces renseignements à tout moment.

2. **Renseignements obligatoires:** Mines transférées pour la mise au point de techniques et pour la formation (art. 3, par. 1)

Institution autorisée par l'État partie	Type	Quantité	Numéro de lot (si possible)	Renseignements supplémentaires (par exemple, mines transférées de ... à ...)
SANS OBJET				

3. **Renseignements obligatoires:** Mines transférées aux fins de destruction (art. 3, par. 2)

Institution autorisée par l'État partie	Type	Quantité	Numéro de lot (si possible)	Renseignements supplémentaires (par exemple, mines transférées de ... à ...)
SANS OBJET				

Formule H **Caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel produites et de celles dont l'État partie est propriétaire ou détenteur**

Art. 7, par. 1 "Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur :

h) Les caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel produites, dans la mesure où elles sont connues, ainsi que de celles dont l'État partie est actuellement propriétaire ou détenteur, y compris, dans une mesure raisonnable, le genre de renseignements qui peuvent faciliter l'identification et l'enlèvement des mines antipersonnel; au minimum, ces renseignements incluront les dimensions, le type d'allumeur, le contenu en explosif et en métal, des photographies couleur et tout autre renseignement qui peut faciliter le déminage."

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

1. Caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel produites

Période de production : de 1951 au moratoire sur l'arrêt de la fabrication des mines antipersonnel de septembre 1995.

Type	Dimensions	Type d'allumeur	Contenu en explosif		Contenu en métal	Photographie couleur jointe	Renseignements supplémentaires susceptibles de faciliter le déminage
			Type	Grammes			
Mine antipersonnel métallique bondissante Modèle 51 M55	hauteur totale sans allumeur = 160 mm diamètre = 100 mm masse totale = 4 kg	allumeur à traction pression métallique Modèle 54 M58 2 détonateurs d'usage général	tolite	410	Cette mine se compose d'un pot métallique qui reste fixé dans le sol et d'un projectile à enveloppe métallique qui dépose au moment du fonctionnement	Planche n° 1	couleur de fond généralement "vert armée". Les marques sont moulées dans la matière plastique et indiquent le modèle de la mine et son lotissement
Mine antipersonnel à effet dirigé Modèle F1	largeur = 160 mm hauteur = 105 mm épaisseur = 70 mm masse = 1 kg	allumeur électronique à rupture de fil Modèle F1 ou F2 avec inflammateur témoin, inflammateur de mise de feu et accessoires, 1 détonateur pyrotechnique	plastique	500	corps en matière plastique, de section rectangulaire légèrement cintrée	Planche n° 2	couleur de fond "vert armée", marque jaune
Mine	diamètre = 60 mm	allumeur à pression	tétryl	17	boite cylindrique en	Planche n°	couleur de fond "vert

antipersonnel détectable à volonté Modèle 59	hauteur = 32 mm masse = 130 gr	indétectable Modèle 59 et détonateur métallique R 54 ou indétectable Modèle 56	tolite	50	polythène	3	armée" ou "jaune sable"
Mine antipersonnel fixe détectable à volonté Modèle 61 (piquet, piège)	longueur totale avec allumeur antipersonnel indétectable Modèle 59 = 274 MM longueur totale sans allumeur = 252 mm longueur du corps de la mine = 100 mm longueur du piquet d'ancrage = 152 mm diamètre du corps de la mine = 34 mm diamètre de la plaque de détectabilité = 54 mm masse totale avec allumeur = 115 g	allumeur à pression indétectable Modèle 59, 2 détonateurs indétectable Modèle 66 (ou métallique R 54), allumeur de piègeage à traction incorporé	tétryl tolite	40 20	cette mine à la forme générale d'un piquet. Son aspect extérieur est identique à celui de la mine antipersonnel fixe détectable à volonté Modèle 51 (piquet)	Planche n° 4	couleur de fond "vert armée" marques en jaune

2. Caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel dont l'État partie est actuellement propriétaire ou détenteur

Type	Dimensions	Type d'allumeur	Contenu en explosif		Contenu en métal	Photographie couleur jointe	Renseignements supplémentaires susceptibles de faciliter le déminage
			Type	Grammes			
N°4 sans allumeur	largeur = 6,6 mm hauteur = 5 mm longueur = 15,2 mm masse = 0,35 kg		tolite	180	enveloppe plastique couleur du corps : grise ou vert armée, mine de forme parallélepédique	Planche n° 5	Les caractéristiques techniques des mines

P 40	diamètre = 100 mm hauteur = 215 mm poids total = 2 kg	allumeur rapporté à traction pression	tolite + relais RDX	480	enveloppe plastique, couleur : sable, marquage : jaune	Planche n° 6
PMA 2	diamètre = 65 mm hauteur = 62 mm poids total = 0,135 kg	allumeur à pression	tolite	100	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou vert kaki	Planche n° 7
PMA 2 sans allumeur	diamètre = 65 mm hauteur = 62 mm poids total = 0,135 kg		tolite	100	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou vert kaki	Planche n° 7
PMA 3	diamètre = 110 mm hauteur = 39 mm poids total = 0,183 kg	allumeur pression à friction	tétryl	35	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou jaune marquage : dessous en relief	Planche n° 8
PMR 3 lisse sans allumeur	diamètre = 80 mm hauteur = 163 mm poids total = 2,400 kg		tolite	410	enveloppe en acier couleur du corps : vert olive ou jaune	Planche n° 9
PMR 4	diamètre = 76 mm hauteur = 120 mm poids total = 1,750 kg	allumeur à traction	tolite	425	enveloppe métallique couleur du corps : vert olive	Planche n° 10
PRB M 409 (NR 409)	diamètre = 82 mm hauteur = 28 mm poids total = 0,183 kg	allumeur à pression incorporé à la mine à double percussion	trialène	80	enveloppe plastique couleur du corps : sable ou vert kaki marquage : jaune	Planche n° 11
PROM 1 sans allumeur	diamètre = 75 mm hauteur = 163 mm poids total = 3,000 kg		tolite	425	enveloppe métallique couleur du corps : vert olive ou vert foncé marquage : noir ou jaune	Planche n° 12
Valmara 69	diamètre = 130 mm hauteur = 205 mm poids total = 3,700 kg	allumeur à tractionpression	Compositi on B	480	enveloppe plastique couleur du corps : sable ou vert kaki marquage : jaune	Planche n° 13
VAR 40	diamètre = 78 mm hauteur = 45 mm poidstotal = 0,105 kg	allumeur à pression intégré	compositi on B/B2	40	enveloppe plastique	Planche n° 14

antipersonnel
étrangères ne
sont pas
répertoriées en
catalogues dans
les armées, les
informations
peuvent être
recueillies sur
les supports
informatiques
relatifs au
déménagement

YM 1	diamètre = 92 mm hauteur= 45 mm (hauteur de 48 mm avec coiffe de sécurité) poids total = 0,190 kg	allumeur à pression intégré	RDX	50	enveloppe plastique	Planche n° 15
PROM KD	diamètre = 85 mm hauteur= 200 mm Poids total = 1,300 kg	allumeur mécanique ou électronique de type traction-pression	bille métallique	350	enveloppe plastique	Planche n° 16
VS 50 sans amorçage	diamètre = 90 mm hauteur= 45 mm poids total = 0,185 kg	allumeur intégré à pression pneumatique	tolite + relais RDX	43	enveloppe plastique couleur du corps : sable ou vert olive	Planche n° 17
P4 MK2	diamètre = 70 mm hauteur= 44 mm poids total = 0,205 kg	allumeur à pression détonateur incorporé à la mine	tétryl	25	enveloppe plastique	Planche n° 18
P5 MK1	longueur = 220 mm largeur = 40 mm hauteur = 140 mm sans les pieds poids total = 2,600 kg	allumeur à traction ou commande électrique	hexogène à liant plastique ou C4	650	enveloppe plastique	Planche n° 19
PPM P2	diamètre = 60 mm hauteur= 140 mm poids total = 1,200 kg	allumeur intégrant l'amorce percutante et le détonateur	tolite	150	enveloppe métallique couleur du corps : vert olive	Planche n° 20
Z1 Type Claymore	largeur = 40 mm hauteur = 100 mm longueur = 230 mm masse = 1,700 kg	allumeur électrique	C4, explosif concentré	700	enveloppe plastique couleur du corps : vert	Planche n° 21
PMR 2A	diamètre = 66 mm hauteur = 140 mm poids total = 1,700 kg	allumeur à traction	TNT	132	enveloppe métallique couleur vert olive ou jaune	Planche n° 22
YM-1B	diamètre = 81 mm hauteur = 50 mm poids total = 0,192 kg	allumeur à pression intégré	Héxogène	50	enveloppe plastique couleur jaune	Planche n° 23
PPMi-SR	diamètre = 102 mm hauteur = 151 mm poids total = 3,147 kg	Allumeur pression RO8 Allumeur traction RO1	TNT	360	enveloppe métallique de couleur marron ou grise	Planche n° 24

CIL 2000 sans allumeur	largeur = 33,5 mm hauteur = 105 mm longueur = 217 mm masse = 2,600 kg		C4	400	Mine en matière plastique de couleur noire avec une bande peinte en jaune sur la partie haute	Planche n° 25
P4 MK1	diamètre = 70 mm hauteur = 44 mm poids total = 0,205 kg	allumeur à pression détonateur incorporé à la mine	tétryl	30	enveloppe plastique	Planche n° 26
PFM-1S	hauteur = 60 mm longueur = 120 mm largeur = 19 mm masse = 0,070 kg	Allumeur intégré à pression	Explosif liquide	35	enveloppe plastique	Planche n° 27
MRUD	largeur = 46 mm hauteur = 89 mm longueur = 231 mm masse = 1,5 kg	mise de feu (allumeur) électrique ou type UPMR2A	Plastique explosif concentré (billes)	900	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou jaune	Planche n° 28
EFDR NR 269	hauteur = 120 mm longueur = 226 mm largeur = 60 mm masse = 1,90 kg	Mine équipée d'une bobine de cordeau Nonel avec un détonateur à une extrémité et un détonateur qui se monte dans le déclencheur manuel à percussion			enveloppe plastique	Planche n° 29
PMN 2A	diamètre = 125 mm hauteur = 54 mm poids total = 0,415 kg	allumeur à pression incorporé à la mine	TNT - RDX	105	enveloppe plastique	Planche n° 30
CLAYMORE HAMDY Sans Allumeur	hauteur = 100 mm longueur = 216 mm largeur = 35 mm masse = 1,58 kg	allumeur électrique	C4	700	enveloppe plastique	Planche n° 31
TAB-1	diamètre = 57 mm hauteur avec allumeur = 61 mm poids total = 125 g	Allumeur constitué d'un système mécanique fonctionnant à	Pentocire	82	enveloppe plastique	Planche n° 32

		pression et d'une amorce détonateur				
AP 'copie 'PMN sans amorce ni détonateur	hauteur=100mm longueur=216mm largeur=35mm masse=1,58kg				enveloppe plastique	Planche n° 33

PLANCHES

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP MB 51/55

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : De zone bondissante
 PAYS : France
 DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : AL TRP Modèle 54/55
 TYPE : Traction-Pression

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Métallique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : Fortement détectable
 Relevable : OUI

CHARGE

Type : Explosive Concentrée
 Nature : Télite
 Masse : 0,410 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP EF DR F1

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : Effet dirigé
 PAYS : France
 DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur électronique à rupture de fil
 TYPE : Electrique

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Plastique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : Fortement détectable
 Relevable : OUI

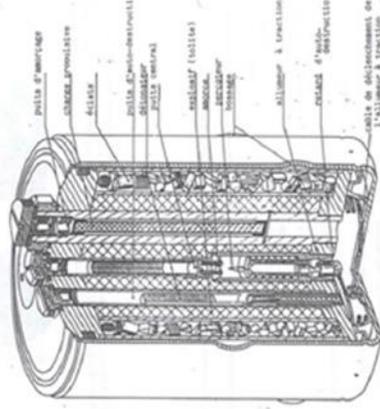
CHARGE

Type : Explosive Concentrée
 Nature : Plastique
 Masse : 0,500 Kg

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

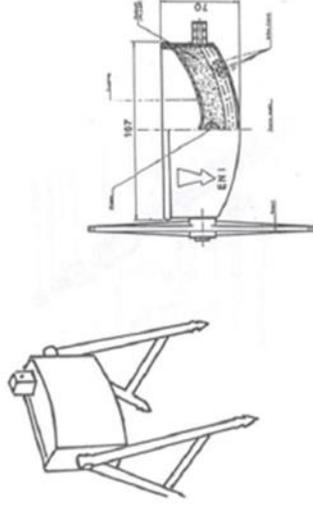
NOM : MI AP MB 51/55

PLANCHE
N°1

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP EF DR F1

PLANCHE
N°2



IDENTIFICATION

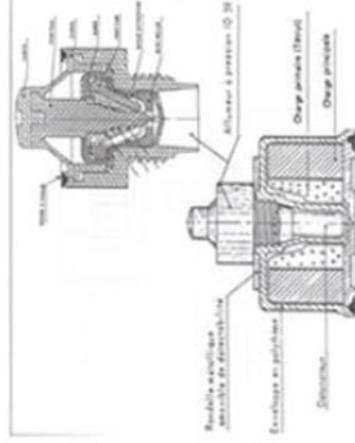
NOM :
MI AP DV 69

FAMILLE : Mine
PAYS : France
TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale
DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur PR ID 59

TYPE : Pression

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP DV 59

C

DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique
Alvéole de piégeage : NON
Signature électromagnétique : détectable à volonté
Relèveable : OUI

CHARGE

Type : Explosive Concentrée
Nature : TNT - Tétryl
Masse : 0,067 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP DV Piquet 61

FAMILLE : Mine
PAYS : France
TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale
DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

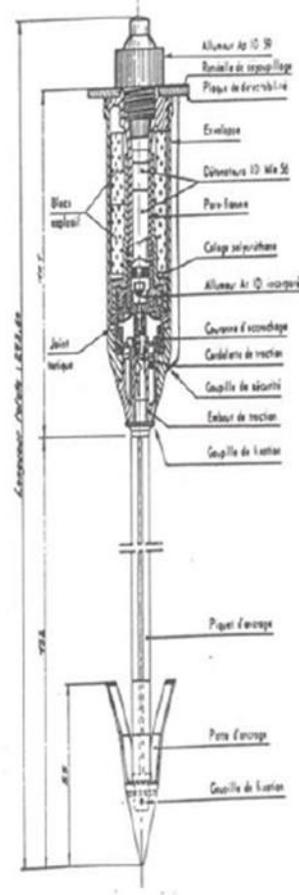
NOM : Allumeur PR ID 59

TYPE : Pression

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP DV Piquet 61

PLANCHE
N°4

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Plastique
Alvéole de piégeage : NON
Signature électromagnétique : détectable à volonté
Relèveable : OUI

CHARGE

Type : Explosive Concentrée
Nature : TNT + Tétryl
Masse : 0,060 Kg

1

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP N°4

FAMILLE : Mine

TYPE : Anti personnel

ACTION : Locale (effet de souffle)

PAYS : Israël
DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur intégré à pression pneumatique

TYPE : Pression

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Plastique

Alvéole de piégeage : NON

Signature électromagnétique : Détectable

Référable : OUI

CHARGE

Type : Concentrée

Nature : Télite

Masse : 0,180 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP P 40

FAMILLE : Mine

TYPE : Anti personnel

ACTION : De zone bondissante

PAYS : Italie
DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur P 40

TYPE : Traction - Pression

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Plastique

Alvéole de piégeage : NON

Signature électromagnétique : Détectable

Référable : OUI

CHARGE

Type : Explosive

Nature : Composition B

Masse : 0,480 Kg

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

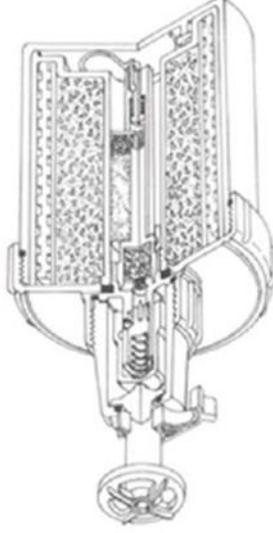
NOM : MI AP N°4

PLANCHE
N°5

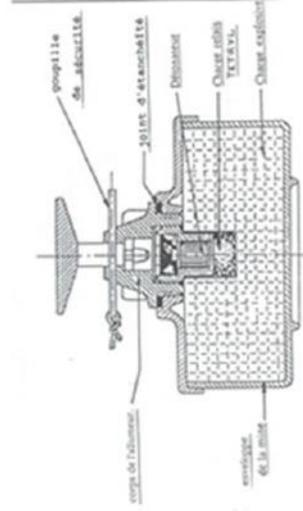
**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP P 40

PLANCHE
N°6



IDENTIFICATION	
NOM :	MI AP PMA 2
FAMILLE :	Mine
PAYS :	Yugoslavie
TYPE :	Anti personnel
ACTION :	Locale (effet de souffle)
DESTINATION :	Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM :	AIUPMAH-2
TYPE :	Pression



DIVERS	
Nature de l'enveloppe :	Plastique
Alvéole de piégeage :	NON
Signature électromagnétique :	Détection difficile
Reliable :	OUI
CHARGE	
Type :	Explosive
Nature :	Tolite (TNT)
Masse :	0,100 Kg

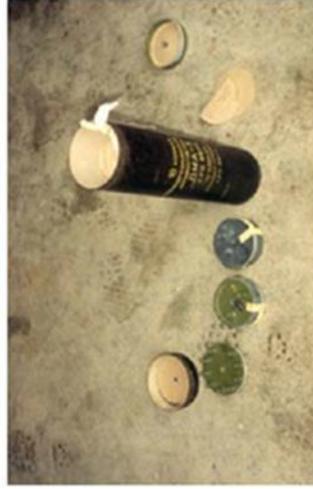


c

PHOTOS COMPLEMENTAIRES	
NOM : MI AP PMA 2	

PLANCHE
N°7

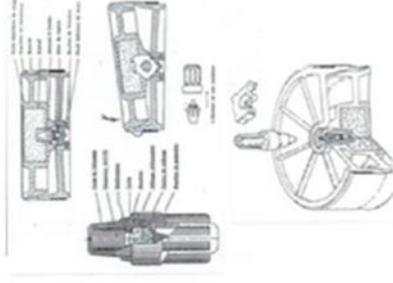
IDENTIFICATION	
NOM :	MI AP PMA 3
FAMILLE :	Mine
PAYS :	Yugoslavie
TYPE :	Anti personnel
ACTION :	Locale
DESTINATION :	Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM :	AIUPMAH-3
TYPE :	Pression - Friction



DIVERS	
Nature de l'enveloppe :	Plastique
Alvéole de piégeage :	NON
Signature électromagnétique :	Indélectable
Reliable :	OUI
CHARGE	
Type :	Explosive
Nature :	Tetryl graphite
Masse :	0,035 Kg

PHOTOS COMPLEMENTAIRES	
NOM : MI AP PMA 3	

PLANCHE
N°8



c

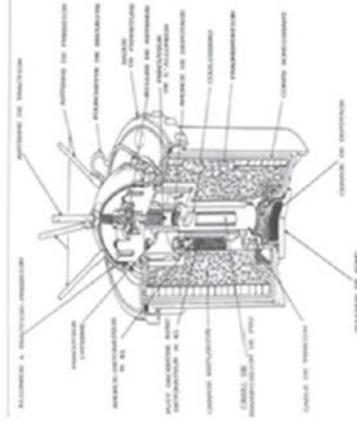
IDENTIFICATION

NOM :
MI AP VALMARA 69

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : De zone bondissante
 PAYS : Italie
 DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur *Yahmara* 69
 TYPE : Traction - Pression

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP VALMARA 69

PLANCHE
N° 13

DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : Détectable
 Rélevable : OUI

CHARGE

Type : à fragmentation
 Nature : Composition B
 Masse : 0,480 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP VAR 40

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : Locale
 PAYS : Italie
 DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur à pression intégré
 TYPE : Pression

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : VAR 40

PLANCHE
N° 14

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Plastique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : Faiblement détectable
 Rélevable : OUI

CHARGE

Type : explosive concentrée
 Nature : Composition B/B2
 Masse : 40 grammes

IDENTIFICATION	
NOM :	MI AP YM-1
FAMILLE :	Mine
PAYS :	Iran
TYPE :	Anti personnel
ACTION :	Locale
DESTINATION :	Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM :	Allumeur à pression intégré
TYPE :	Pression

PLANCHE
N° 15

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : YM-1



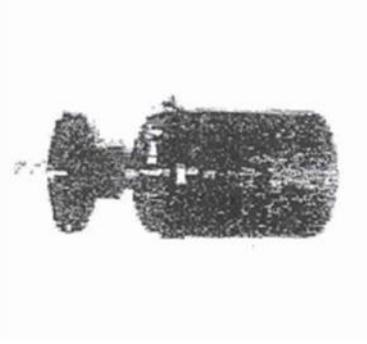
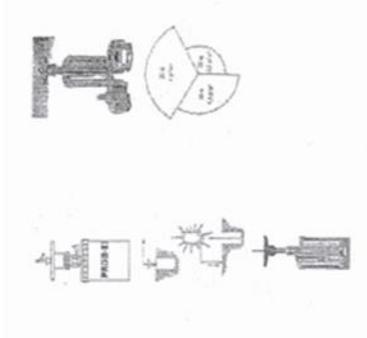
DIVERS	
Nature de l'enveloppe :	Plastique
Alvéole de piégeage :	/
Signature électromagnétique :	Faiblement détectable
Relevable :	OUI
CHARGE	
Type :	explosive concentrée
Nature :	RDX
Masse :	50 grammes

IDENTIFICATION	
NOM :	MI AP PROM KD
FAMILLE :	Mine
PAYS :	Yougoslavie
TYPE :	Anti personnel
ACTION :	de zone bondissante
DESTINATION :	Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM :	Allumeur mécanique ou électronique
TYPE :	Traction-Pression

PLANCHE
N° 16

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : PROM KD



DIVERS	
Nature de l'enveloppe :	Plastique
Alvéole de piégeage :	NON
Signature électromagnétique :	Faiblement détectable
Relevable :	/
CHARGE	
Type :	explosive concentrée
Nature :	/
Masse :	550 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP VS 50

FAMILLE : Mine

TYPE : Anti personnel

ACTION : Locale (effet de souffle)

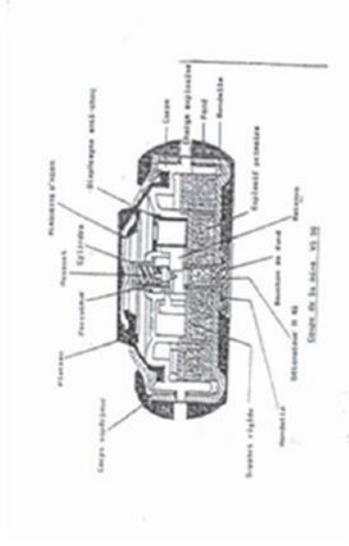
PAYS : Italie

DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur intégré à pression pneumatique

TYPE : Pression

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP VS 50

PLANCHE
N°17

DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique

Alvéole de piéage : NON

Signature électromagnétique : Détectable

Reliable : OUI

CHARGE

Type : Concentrée

Nature : Toluite + RDX

Masse : 0,043 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP P4 MK 2

FAMILLE : Mine

TYPE : Anti personnel

ACTION : Locale

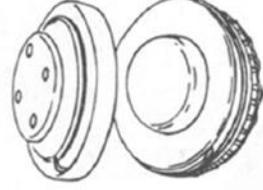
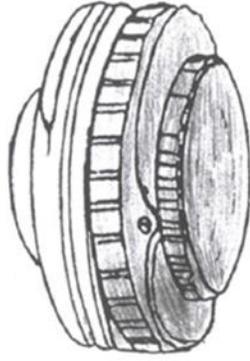
PAYS : Pakistan

DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Détonateur incorporé à la mine

TYPE : Pression

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP P4 MK 2

PLANCHE
N°18

DIVERS

Nature de l'enveloppe : plastique

Alvéole de piéage : NON

Signature électromagnétique : détectable

Reliable : OUI

CHARGE

Type : Concentrée

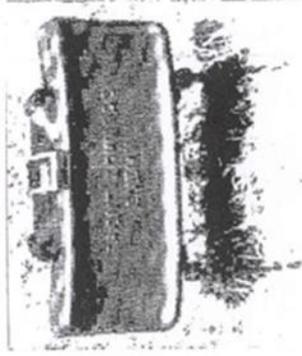
Nature : Tetryl

Masse : 0,025 Kg

IDENTIFICATION	
NOM :	MI AP P5 MK 1
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Pakistan	ACTION : Effet dirigé
	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : /	
TYPE : Traction	
Ou commande manuel détonateur électrique	

PLANCHE
N°19

PHOTOS COMPLEMENTAIRES	
NOM : MI AP P5 MK 1	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : à éclats
Signature électromagnétique : Fortement détectable	Nature : billes (Ø 5.5)
Relevable : OUI	Masse : 0.65 kg

IDENTIFICATION	
NOM :	MI AP PPM P2
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Ex Yougoslavie	ACTION : De zone
	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Allumeur intégrant l'amorce percuteurs et le détonateur	
TYPE : Traction	

PLANCHE
N°20

PHOTOS COMPLEMENTAIRES	
NOM : MI AP PPM P2	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Métallique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Concentrée
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Tolite (TNT)
Relevable : OUI	Masse : 0.150 kg



C

C

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP ZI Type Claymore

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : à effet directionnel
 PAYS : Egypte
 DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : /
 TYPE : Allumeur électrique

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP ZI Type Claymore

PLANCHE
N°21

E

DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : /
 Relevable : OUI

CHARGE
 Type : Explosive concentrée (billes)
 Nature : C4
 Masse : 0,700 kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP PMR 2A

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : Fragmentation
 PAYS : Ex-Yougoslavie
 DESTINATION : Locale

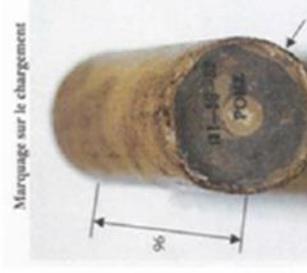
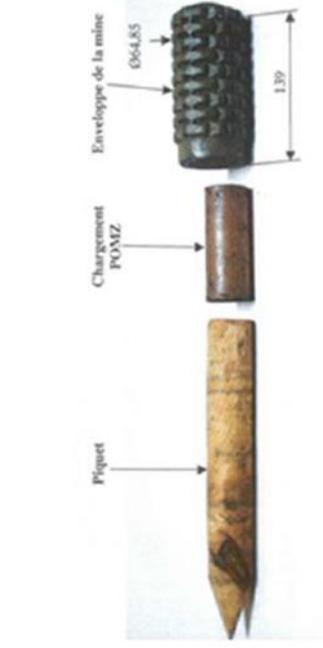
ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur UPMR-2A ou UPMR-2AS
 TYPE : Traction

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP PMR 2A

PLANCHE
N°22

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Métallique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : Détectable
 Relevable : OUI

CHARGE
 Type : A Fragmentation
 Nature : TNT
 Masse : 132 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP CIL 2000 Sans allumeur

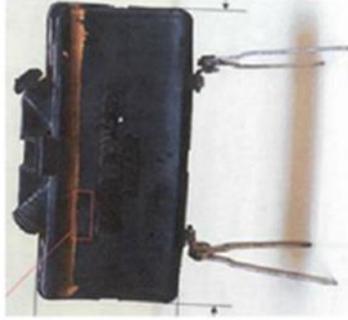
FAMILLE : Mine
TYPE : Anti personnel
ACTION :
DESTINATION :

PAYS :

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : /

TYPE : /



Vue de dessous pieds pliés

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP CIL 2000 Sans allumeur

DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique
Alvéole de piégeage :
Signature électromagnétique :
Relevable :

CHARGE

Type :
Nature :
Masse : 0,400 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP P4 MKI

FAMILLE : Mine
TYPE : Anti personnel
ACTION : Effet de souffle
DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Détonateur incorporé à la mine

TYPE : Pression

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP P4 MKI

PLANCHE
N° 26

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : plastique
Alvéole de piégeage : NON
Signature électromagnétique : détectable
Relevable : OUI

CHARGE

Type : Concentré
Nature : Tétroxy
Masse : 30 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP PFM-1S

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION :
 DESTINATION :

PAYS : Russie

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur VGAM-572 ou MDVM

TYPE : Allumeur à pression

PLANCHE
N° 27

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP PFM-1S

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : enveloppe
 plastique
 Alvéole de piégeage : /
 Signature électromagnétique : Oui
 Rélevable : /

CHARGE

Type : /
 Nature : Explosif liquide
 Masse : 35 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP MIRUD

FAMILLE : Mine
 TYPE : Anti personnel
 ACTION : à effet directionnel
 DESTINATION : Réelle

PAYS : Yougoslavie

ALLUMEUR PRINCIPAL

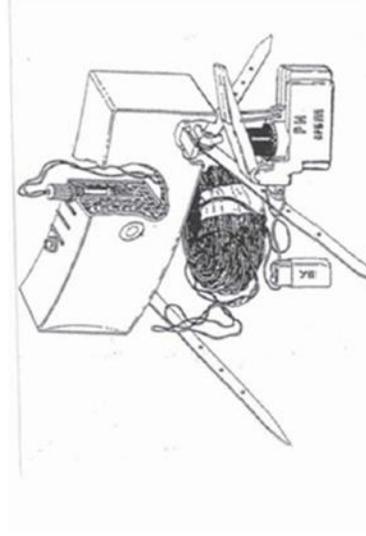
NOM : UPMIR 2A

TYPE : Poignée de déclenchement ou type UPMIR2A

PLANCHE
N°28

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP MIRUD

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : Plastique
 Alvéole de piégeage : NON
 Signature électromagnétique : Détectable
 Rélevable : OUI

CHARGE

Type : Explosive
 concentrée (billes)
 Nature : Plastique
 Masse : 0,900 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP EFDR NR 269

FAMILLE : Mine

TYPE : Anti personnel

PAYS : Autriche

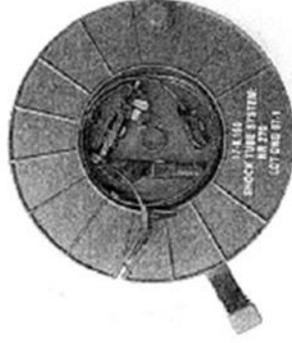
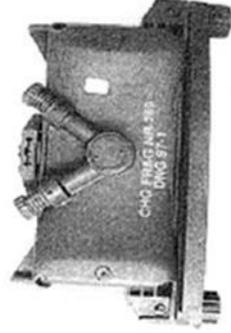
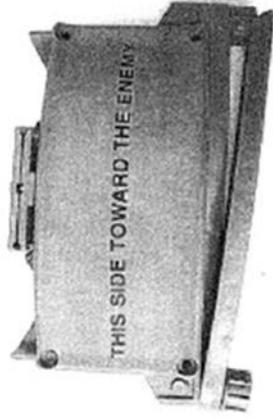
ACTION : A effet dirigé

DESTINATION :

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Mine équipée d'une bobine de cordeau Nomel avec un détonateur à une extrémité et un détonateur qui se monte dans le déclencheur manuel à percussion

TYPE : /

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : enveloppe

plastique

Alvéole de piégeage : /

Signature électromagnétique : /

Relèveable : /

CHARGE

Type : /

Nature :

Masses :

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP PMN 2A

FAMILLE : Mine

TYPE : Anti personnel

PAYS : Autriche

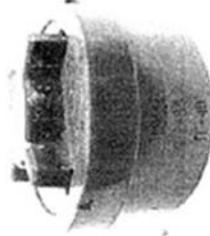
ACTION :

DESTINATION :

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur à pression incorporé à la mine

TYPE : à pression

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : enveloppe

plastique

Alvéole de piégeage : /

Signature électromagnétique : /

Relèveable : /

CHARGE

Type : /

Nature : TNT - RDX

Masses : 105 grammes

PLANCHE
N° 29

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP EFDR NR 269

PLANCHE
N° 30

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP PMN 2A

IDENTIFICATION

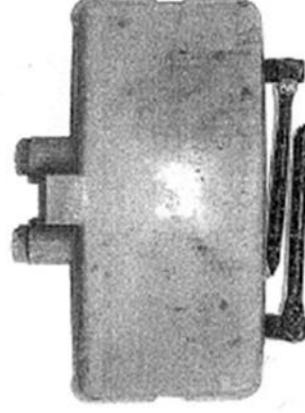
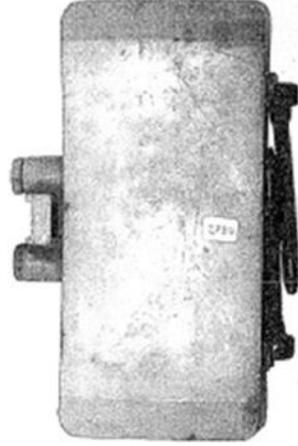
NOM :
MI AP CLAYMORE HAMDY

FAMILLE : Mine
TYPE : Anti personnel
ACTION : à effet dirigé
PAYS : Egypte
DESTINATION :

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur électrique

TYPE : /

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP CLAYMORE HAMDY

PLANCHE
N° 31

DIVERS

Nature de l'enveloppe : enveloppe
plastique
Alvéole de piégeage : /
Signature électromagnétique : /
Relevable : /

CHARGE

Type : /
Nature : C4
Masse : 700 grammes

IDENTIFICATION

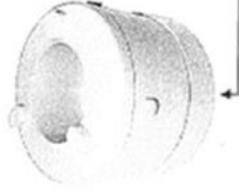
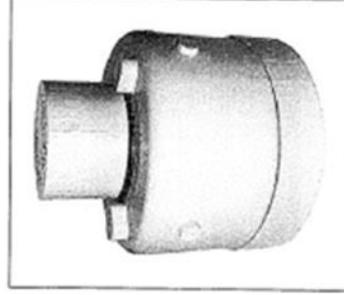
NOM :
MI AP TAB-1

FAMILLE : Mine
TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale
PAYS : Brésil
DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur constitué d'un système mécanique
fonctionnant à pression et d'une amorce détonateur

TYPE : Allumeur à pression

**PHOTOS COMPLEMENTAIRES**

NOM : MI AP TAB-1

PLANCHE
N° 32

DIVERS

Nature de l'enveloppe : enveloppe
plastique
Alvéole de piégeage : /
Signature électromagnétique : /
Relevable : /

CHARGE

Type : /
Nature : Pentocire
Masse : 82 grammes

Formule I Mesures prises pour alerter la population

Art. 7, par.1 "Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur :

i) Les mesures prises pour alerter dans les plus brefs délais et de manière effective la population au sujet de toutes les zones identifiées conformément au paragraphe 2 de l'article 5."

Nota bene : Aux termes de l'article 5, paragraphe 2, "chaque État partie s'efforce d'identifier toutes les zones sous sa juridiction ou son contrôle où la présence de mines antipersonnel est avérée ou soupçonnée et s'assure, dès que possible, que toutes les zones minées sous sa juridiction ou son contrôle où se trouvent des mines antipersonnel sont marquées tout au long de leur périmètre, surveillées et protégées par une clôture ou d'autres moyens afin d'empêcher effectivement les civils d'y pénétrer, jusqu'à ce que toutes les mines antipersonnel contenues dans ces zones minées aient été détruites. Ce marquage sera conforme, au minimum, aux normes prescrites par le Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination".

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

Abstraction faite d'éventuelles mines résiduelles des conflits de 1914-1918 et 1939-1945, il n'y a plus de zones minées sur le territoire français où la présence de mines soit avérée ou suspectée.

- Le **CREG (Centre de sensibilisation aux restes Explosifs de Guerre – ex CNDH)** a mis en place début 2012 une **session spécifique** « bâtir une campagne d'Education au Risque des Munitions (ERM) et sous munitions » **plus particulièrement dédiée à des membres d'Organisation Non Gouvernementales (ONG) qui sont chargés de mettre en œuvre un plan d'ERM**. Ce module de trois jours s'adresse tout autant à ceux qui participent à des campagnes d'ERM qu'aux responsables de la formation des formateurs locaux. Ce stage a été suivi **en 2018** par 1 ONG.

- Un **module** de trois heures (dont une mise en situation de 2h00) consacré à l'ERM a été inclus au module phare dispensé par le CREG : « **sensibilisation au danger des mines, sous-munitions et REG** » en complément du module spécifique cité ci-dessus. En 2018, plusieurs séances de **sensibilisation au danger ont été dispensées**. Elles se sont essentiellement déroulées en France, au sein de l'Ecole du génie. Elles ont touché des **salariés d'entreprises, des membres d'ONG, des étudiants en développement, des cadets de la défense, des jeunes français dans le cadre des journées défense et citoyenneté (JDC) et le grand public dans le cadre des journées européennes du patrimoine**. Au total, ce sont plus de 3.500 personnes qui ont eu une information sur les mines AP et ASM en 2018.

- Depuis 2004, le CREG (**ex CNDH**) s'appuie sur une bande dessinée « **Mille et une mines** » pour participer activement à la sensibilisation des populations. Traduites en vingt-et-une langues et en versions dématérialisées à ce jour (français, anglais, arabe, italien, portugais, espagnol, khmer, roumain, turc, tadjik, russe, serbo-croate, albanais, swahili, lingala, dari, hindi, tamoul, songhaï, tamasheq et bambara), cette bande dessinée est

distribuée via les canaux des attachés de défense ou des militaires en opération ainsi que par les ONG ou associations locales, en lien avec l'AFDH (association française pour le déminage humanitaire – <https://afdh-23.websself.net.>), titulaire des droits d'exploitation.

Formule J Autres questions pertinentes

Remarque : Les États parties peuvent utiliser cette formule pour présenter à leur gré des rapports sur d'autres questions pertinentes et notamment des questions concernant le respect et l'application de la Convention autres que celles que doivent couvrir les rapports prévus à l'article 7. Les États parties sont encouragés à utiliser cette formule pour rendre compte des activités réalisées en application de l'article 6, en particulier en ce qui concerne l'aide fournie pour les soins aux victimes des mines, leur réadaptation et leur réintégration sociale et économique.

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les coopérations mentionnées ne sont pas spécifiques aux mines antipersonnel. Elles entrent dans le cadre général du déminage humanitaire mais contribuent néanmoins chacune à la lutte contre les mines antipersonnel.

<i>Bénéficiaire</i>	<i>Action</i>	<i>Description</i>
CPADD	Soutien du CPADD par le CREG	<ul style="list-style-type: none"> - Le CREG est abrité dans les locaux de l'école du Génie d'Angers. Il est doté d'un officier subalterne de réserve et de trois sous-officiers (1 supérieur) de réserve, tous spécialistes du déminage. - Le CREG valide les traductions des normes d'action contre les mines (NILAM) effectuées soit par le CPADD au Bénin soit directement, conformément à la demande du CIDH-G. - Le CREG participe activement au transfert des compétences militaires au profit de la société civile en organisant des sessions d'information au danger des munitions, sous munitions et restes explosifs de guerre pour les expatriés d'entreprises, les membres d'ONG, les étudiants, les journalistes, les professionnels du tourisme, les cadets de la défense, les jeunes français dans le cadre des journées défense et citoyenneté (JDC) et le grand public dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Au total, ce sont plus de 3.500 personnes qui ont reçu une information sur les mines AP et les ASM en 2018. - Grâce à la Bande Dessinée de sensibilisation « Mille et une mines », le CREG exporte un outil efficace de prévention des risques dans les pays qui le demandent pour sensibiliser les populations, notamment les enfants. Cette bande dessinée est distribuée via les canaux des attachés de défense ou des militaires en opération ainsi que par les ONG ou associations locales, en lien avec l'AFDH (association française pour le déminage humanitaire – https://afdh-23.websself.net.), titulaire des droits d'exploitation.

Autres	Centre de crise et de soutien (CDCS) Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	<p>Le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est en charge de la mise en œuvre de la politique de déminage humanitaire de la France. Cette action comporte i) de la dépollution, ii) des enquêtes techniques et non techniques, iii) de l'éducation aux risques et iv) du renforcement de capacités locales.</p> <p>En 2018, le CDCS a consacré près de 11 millions € au déminage humanitaire, principalement pour un ensemble de pays en crise et post-crise (Sahel, Lac Tchad, Levant, Libye, Yémen).</p> <p>En complément, le CDCS apporte son soutien aux victimes de mines et engins explosifs de guerre en mettant en œuvre plusieurs projets de soutien en santé mentale et réhabilitation physique (prothèses).</p> <p>Bien que ne participant pas directement à la mise en œuvre des accords d'Ottawa et d'Oslo, l'action de déminage humanitaire conduite par la France contribue néanmoins à la lutte contre les mines antipersonnel et à la mise en œuvre des activités réalisées en application de l'article 6, en particulier en ce qui concerne l'aide fournie pour les soins aux victimes des mines, leur réadaptation et leur réintégration sociale et économique.</p>

CREG Centre de sensibilisation aux Restes Explosifs de Guerre.

CPADD Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution, situé à Ouidah au Bénin.